CONTACT **ADMINISTRATIF**

Faculté des Sciences du sport et de l'éducation physique

9 rue de l'université 59790 Ronchin

- Tél.: +33 3 20 88 73 50
- staps.univ-lille.fr



MODALITÉS **D'ACCÈS**

VOUS ÊTES TITULAIRE:

- d'une 2e année de licence
- d'un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT)
- d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS)
- d'un Diplôme d'état de niveau III.

vous pouvez poser votre candidature.

 Vous êtes de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne et pays assimilés : vous devez faire acte de candidature sur la plateforme https:// ecandidat.univ-lille.fr

Le dossier comprend notamment des informations sur vos expériences professionnelles ou autres, un relevé des notes du dernier diplôme obtenu, un CV et une lettre de motivation.

AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite pour les étudiants qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui permettent aux étudiants de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : étudiant en situation de handicap, sportif et artiste de haut niveau, service civique, étudiant en exil... Plus d'informations sur https://www.univ-lille.fr/ etudes/amenagements-des-etudes/

RESPONSABLE DF LA FORMATION

Franck LEFEVRE

franck.lefevre@univ-lille.fr

ACCOMPAGNEMENT

SUAIO - Service Universitaire Accompagnement, Information et Orientation

- Informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation. Entretiens personnalisés.
 - www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/

BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

 Accompagnement à l'insertion professionnelle, recherche de stage et de premier emploi. www.univ-lille. fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/

Hubhouse

 Accompagnement à l'entrepreneuriat et à la création d'activités.www.univ-lille.fr/etudes/preparer-soninsertion-professionnelle/hubhouse/

Formation continue et alternance

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. Vous pouvez également accéder à cette offre par le biais d'une VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) ou obtenir le diplôme dans le cadre d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). De nombreux diplômes sont proposés en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Pour tous renseignements ou bénéficier d'un conseil personnalisé, rendez-vous sur le site de la direction de la formation continue et alternance (DFCA).

- http://formation-continue.univ-lille.fr/
- Accueil: +33 (0)3 62 26 87 00
- formationcontinue@univ-lille.fr
- vae@univ-lille.fr alternance@univ-lille.fr

Relations internationales

- Pour étudier dans le cadre d'un programme d'échange : https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/ en-programme-international/
 - Pour le programme Erasmus+ : erasmusstudents@univ-lille.fr
 - Pour les autres programmes et conventions : intl-exchange@univ-lille.fr
- Pour étudier à titre individuel : https://international. univ-lille.fr/etudiants-etrangers/individuel/

NB: une compétence attestée en français est exigée.

Licence professionnelle

Licence 3

Mention

Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs

GESTION ET ADMINISTRATION DES STRUCTURES SPORTIVES







PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle Mention Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs parcours Gestion et administrations des structures sportives forme des diplômés adaptés aux attentes des organisations sportives de la région Hauts-de-France, qu'elles soient liées au sport fédéral, à la production de divers services de loisirs sportifs ou d'insertion.

Cette formation vise à rendre les diplômés capables de gérer des structures ayant pour support d'activité socio-économique le sport sous toutes ses formes. Elle forme à la gestion et au management des organisations sportives s'inscrivant dans le secteur public ou privé.

Le projet tutoré, ainsi que le stage de 12 semaines, permettent une bonne intégration dans le monde professionnel.

COMPÉTENCESVISÉES

Elles relèvent de la maîtrise des aspects administratifs, réglementaires et financiers, de la gestion des ressources humaines et du management (entrepreneurial ou public) associés au fonctionnement des organisations sportives.

INSERTION PROFESSIONNELLE

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Associations
- Collectivités publiques territoriales
- Clubs professionnels
- Prestataires d'événements
- Entreprises de loisirs sportifs
- Grande distribution...

MÉTIFRS VISÉS

- Directeur de petite structure ou assistant du directeur
- Agent de développement
- Coordonnateur de projet
- Conseiller, gestionnaire
- Chargé de mission
- Chef de projet
- Assistant de direction
- Agent commercial...

Pour plus d'informations sur les diplômes nationaux de l'Université de Lille, consultez le catalogue des formations :

https://www.univ-lille.fr/formations.html

ORGANISATION DE LA FORMATION

- 1 AN DE FORMATION organisé sur 2 semestres.
- Les enseignements sont organisés autour de 6 blocs de connaissances et de compétences (BCC). Chaque BCC représente un ensemble homogène et cohérent d'enseignements visant des connaissances et des compétences complémentaires.
- Une validation de 60 CRÉDITS ECTS (European Credit Transfer System). Le grade de licence est conféré aux titulaires d'une licence professionnelle
- L'année s'articule autour de 400h d'enseignement consacrées à la maitrise du secteur d'activité et son fonctionnement, des outils juridiques, méthodologiques et de management associés, ainsi que la connaissance des activités physiques, sportives et artistiques (APSA).
- A ces dernières s'ajoutent 140h de projet tuteuré réparties sur les 2 semestres ainsi qu'une mise en stage obligatoire de 12 semaines (240h minimum).

PROGRAMME

SEMESTRE 5 - 30 ECTS

BCC 1 - Maîtriser les différentes dimensions de la GESTION D'UNE ORGANISATION

- Organisation du sport en France
- Les acteurs du sport en France
- Économie et financement du sport en France
- Prospectives et tendances sociologiques

BCC 2 - ÉLABORER, PLANIFIER ET COORDONNER LES ACTIVTÉS D'UNE ORGANISATION SPORTIVE

- Management / Gestion des RH
- Conduite de réunions
- Méthodologie et conduite de projet : événement sportif ou audit/diagnostic
- Gestion et exploitation des équipements sportifs

BCC 3 - SAVOIR S'EXPRIMER ET COMMUNIQUER, OUTILLER SON ACTION PAR LA MAÎTRISE DE TECHNIQUES, DE MÉTHODES

- Fondement de la communication, stratégie et planification
- Communication interne
- Communication externe / Réseaux socaiux / Community management

BCC 5 - ETRE CAPABLE D'APPLIQUER LA RÉGLEMENTATION DU SECTEUR

- Introduction à la réglementation du sport
- Fonctionnement de l'association sportive
- Les structures juridiques de l'entreprise sportive

BCC 6 - CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL ET SAVOIR SE POSITIONNER DANS UN SECTEUR D'ACTIVITÉ

- Personnal branding et développement personnel
- Découverte et pratique des APSA en milieu professionnel
- Séminaires / rencontres avec des professionnels

Projets tutorés

SEMESTRE 6 - 30 FCTS

BCC 3 - SAVOIR S'EXPRIMER ET COMMUNIQUER, OUTILLER SON ACTION PAR LA MAÎTRISE DE TECHNIQUES. DE MÉTHODES

- Communication non verbale
- Relations presse et média training
- Expression écrite et orale dans une langue étrangère
- (anglais appliqué au management sportif)
- Informatique et productions de contenus

BCC 4 - METTRE EN ŒUVRE DES OUTILS MÉTHODOLOGIQUES ADAPTÉS À LA GESTION DES ORGANISATIONS

- Marketing
- Comptabilité et gestion
- Conformités réglementaires et sécuritaires

BCC 5 - ÊTRE CAPABLE D'APPLIQUER LA RÉGLEMENTATION DU SECTEUR

- Responsabilités, assurances et obligations sociales et fiscales
- Statut des travailleurs dans l'emploi sportif
- Les marchés publics
- Réglementation des manifestations sportives
- Réglementation des ERP

BCC 6 - CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL ET SAVOIR SE POSITIONNER DANS UN SECTEUR D'ACTIVITÉ

- Stage en milieu professionnel 12 semaines minimum
- Projets tutorés

STAGE

Stage professionnel obligatoire d'une durée minimum de 240 heures, effectué sous convention.

Ce stage se déroule au cours du deuxième semestre dans une structure en relation avec la mention de la licence professionnelle, et après accord de l'enseignant responsable.